

RÉSOLUTION DU SECÉTARIAT INTERNATIONAL SUR LE PÉROU

SDS n° 60, mai-juin 1973

La T.M.R.I. a donné une appréciation du régime militaire actuel au Pérou dès son installation et ses premières mesures prises contre l'impérialisme et l'oligarchie intérieure. Cette appréciation apparaît toujours comme correcte.

Suivant de très près l'évolution de ce régime sui generis, elle n'a cessé de souligner à la fois - ses traits progressistes, manifestés dans des mesures telles que la nationalisation de l'International Petroleum Company et d'autres entreprises étrangères; l'expropriation des grandes exploitations sucrières de la Cie Grace; la promulgation d'une Réforme agraire radicale qui a mis fin au règne de l'oligarchie terrienne; la nationalisation des services publics d'électricité, des télécommunications, etc.; l'étatisation du raffinage et de la commercialisation des minéraux et du pétrole ainsi que de la quasi-totalité des produits exportés; la nationalisation de l'écrasante majorité du système bancaire; la promulgation d'un système de cogestion entre patronat et travailleurs dans les entreprises du secteur privé et d'un système de » pleine participation, des travailleurs dans la gestion du secteur social de l'économie, destiné à devenir le secteur prépondérant de celle-ci; la promulgation d'une réforme radicale du système éducatif etc. - et ses limitations, portant sur lui le jugement global suivant: il s'agit d'un régime «nassériste», le plus avancé dans ce domaine, évoluant dans le cadre spécifique latino-américain et plus particulièrement péruvien. (...)

La dynamique déclenchée par ce processus l'a amené à développer de plus en plus le secteur étatique de l'économie, mais avec cette caractéristique importante, qui différencie le régime péruvien du «nassérisme «classique égyptien: en faisant un effort d'associer les masses à la gestion de l'économie et en respectant, jusqu'ici, l'essentiel des libertés d'expression et d'organisation. Mais comme cela a été démontré par l'évolution globale du «modèle nassériste «égyptien, de tels régimes produits transitoires spécifiques de la nouvelle dynamique révolutionnaire mondiale caractéristique de notre époque courent à la longue le danger suivant celui de développer à la suite de l'extension continue du secteur «social», de l'économie, la nouvelle couche constituée par la bureaucratie d'Etat, laquelle coupée des masses et en antagonisme fondamental avec les aspirations autogestionnaires de

ces dernières - que le régime même, par ailleurs, stimule sans pouvoir les satisfaire - aura tendance à privatiser ses privilèges matériels et à s'allier à la bourgeoisie proprement dite, et même à l'impérialisme. Dans le cas où l'initiative ne passe pas, effectivement, aux masses, et où ces dernières ne créent pas leur propre pouvoir démocratique, les « Sadate » succèdent inévitablement aux « Nasser ».

C'est de cette conception globale de ces régimes vus dans leur évolution et dans leurs perspectives que découle l'attitude principielle des marxistes-révolutionnaires: accorder un appui critique à toutes leurs mesures en soi progressives tout en signalant leurs limitations, inhérentes à leur nature même, et la nécessité du libre développement du mouvement autonome des masses. (...)

La T.M.R.I. considère qu'il est nécessaire de continuer à soutenir toutes les mesures en soi progressistes du régime, de le défendre éventuellement contre l'impérialisme et la réaction et, en même temps, de souligner ses limitations et de poser clairement la problématique de son évolution incertaine. Par rapport à cette dernière question, les remarques suivantes sont nécessaires: aucune expérience historique ne permet d'envisager qu'il soit possible d'arriver à la démocratie directe exercée par les masses, débarrassées de toute tutelle, sans que celles-ci n'aient été en mesure de créer et de maintenir pour toute une période des formations politiques et syndicales fonctionnant librement et les aidant à construire leur propre pouvoir direct de la base au sommet. Leur enlever cette possibilité équivaldrait à stériliser leur libre mobilisation et organisation et à maintenir sur elles la tutelle de l'Etat et des forces qui le dominent, c'est-à-dire des conditions à la longue incompatibles avec le but recherché: la libre autodétermination et le libre auto-gouvernement des masses (...)